

CHAPITRE XXVII

ENVIRONNEMENT

1. CONVENTION SUR LA POLLUTION ATMOSPHÉRIQUE TRANSFRONTIÈRE À LONGUE DISTANCE

Genève, 13 novembre 1979

ENTRÉE EN VIGUEUR:	16 mars 1983, conformément au paragraphe 1 de l'article 16. ¹
ENREGISTREMENT:	16 mars 1983, No 21623.
ÉTAT:	Signataires: 32. Parties: 51.
TEXTE:	Nations Unies, <i>Recueil des Traités</i> , vol. 1302, p. 217.

Note: La Convention a été adoptée le 13 novembre 1979 à la réunion à haut niveau dans le cadre de la Commission économique pour l'Europe sur la protection de l'environnement. Elle a été ouverte à la signature à l'Office des Nations Unies à Genève jusqu'au 16 novembre 1979.

<i>Participant</i>	<i>Signature</i>	<i>Ratification, Acceptation(A), Approbation(AA), Adhésion(a), Succession(d)</i>	<i>Participant</i>	<i>Signature</i>	<i>Ratification, Acceptation(A), Approbation(AA), Adhésion(a), Succession(d)</i>
Albanie.....		2 déc 2005 a	Hongrie.....	13 nov 1979	22 sept 1980
Allemagne ^{2,3}	13 nov 1979	15 juil 1982	Irlande.....	13 nov 1979	15 juil 1982
Arménie.....		21 févr 1997 a	Islande.....	13 nov 1979	5 mai 1983
Autriche.....	13 nov 1979	16 déc 1982	Italie.....	14 nov 1979	15 juil 1982
Azerbaïdjan.....		3 juil 2002 a	Kazakhstan.....		11 janv 2001 a
Bélarus.....	14 nov 1979	13 juin 1980	Kirghizistan.....		25 mai 2000 a
Belgique.....	13 nov 1979	15 juil 1982	Lettonie.....		15 juil 1994 a
Bosnie-Herzégovine ⁴		1 sept 1993 d	Liechtenstein.....	14 nov 1979	22 nov 1983
Bulgarie.....	14 nov 1979	9 juin 1981	Lituanie.....		25 janv 1994 a
Canada.....	13 nov 1979	15 déc 1981	Luxembourg.....	13 nov 1979	15 juil 1982
Chypre.....		20 nov 1991 a	Malte.....		14 mars 1997 a
Croatie ⁴		21 sept 1992 d	Monaco.....		27 août 1999 a
Danemark.....	14 nov 1979	18 juin 1982	Monténégro ⁵		23 oct 2006 d
Espagne.....	14 nov 1979	15 juin 1982	Norvège.....	13 nov 1979	13 févr 1981
Estonie.....		7 mars 2000 a	Pays-Bas ⁶	13 nov 1979	15 juil 1982 A
États-Unis d'Amérique...13 nov 1979		30 nov 1981 A	Pologne.....	13 nov 1979	19 juil 1985
Ex-République yougoslave de Macédoine ⁴		30 déc 1997 d	Portugal.....	14 nov 1979	29 sept 1980
Fédération de Russie.....13 nov 1979		22 mai 1980	République de Moldova.....		9 juin 1995 a
Finlande.....	13 nov 1979	15 avr 1981	République tchèque ⁷		30 sept 1993 d
France.....	13 nov 1979	3 nov 1981 AA	Roumanie.....	14 nov 1979	27 févr 1991
Géorgie.....		11 févr 1999 a	Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord ⁸13 nov 1979		15 juil 1982
Grèce.....	14 nov 1979	30 août 1983	Saint-Marin.....	14 nov 1979	

<i>Participant</i>	<i>Signature</i>	<i>Ratification, Acceptation(A), Approbation(AA), Adhésion(a), Succession(d)</i>	<i>Participant</i>	<i>Signature</i>	<i>Ratification, Acceptation(A), Approbation(AA), Adhésion(a), Succession(d)</i>
Saint-Siège.....	14 nov 1979		Suisse.....	13 nov 1979	6 mai 1983
Serbie ⁴		12 mars 2001 d	Turquie.....	13 nov 1979	18 avr 1983
Slovaquie ⁷		28 mai 1993 d	Ukraine.....	14 nov 1979	5 juin 1980
Slovénie ⁴		6 juil 1992 d	Union européenne.....	14 nov 1979	15 juil 1982 AA
Suède.....	13 nov 1979	12 févr 1981			

Déclarations et Réserves

(En l'absence d'indication précédant le texte, la date de réception est celle de la ratification, de l'acceptation, de l'approbation, de l'adhésion ou de la succession.)

ROUMANIE

"La Roumanie interprète l'article 14 de la présente Convention, concernant la participation des organisations régionales d'intégration économique constituées par des États membres de la Communauté économique européenne, dans le sens qu'il vise exclusivement des

organisations internationales auxquelles les États membres ont transféré leur compétence pour signer, conclure et appliquer en leur nom des accords internationaux et pour exercer leurs droits et responsabilités dans le domaine de la pollution transfrontière."

Notes:

¹ La date d'entrée en vigueur a été retenue sur la base des textes authentiques anglais et russe dudit paragraphe premier de l'article 16 de la Convention ("... *on the ninetyeth day after the date of deposit of the twenty-fourth instrument* ..."), qui diffèrent à cet égard du texte français ("... le quatre-vingt dixième jour à compter de la date de dépôt ...") mais sont davantage conformes à la méthode de calcul des délais généralement en usage pour les traités multilatéraux déposés auprès du Secrétaire général.

² Voir note 1 sous "Allemagne" concernant Berlin (Ouest) dans la partie "Informations de nature historique" qui figure dans les pages préliminaires du présent volume.

³ La République démocratique allemande avait signé et ratifié la Convention les 13 novembre 1979 et 7 juin 1982, respectivement. Voir aussi note 2 sous "Allemagne" dans la partie "Informations de nature historique" qui figure dans les pages préliminaires du présent volume.

⁴ L'ex-Yougoslavie avait signé et ratifié la Convention les 13 novembre 1979 et 18 mars 1987, respectivement. Voir aussi note 1 sous "Bosnie-Herzégovine", "Croatie", "Ex-République yougoslave de Macédoine", "ex-Yougoslavie", "Slovénie" et "Yougoslavie" dans la partie "Informations de nature historique" qui figure dans les pages préliminaires du présent volume.

⁵ Voir note 1 sous "Monténégro" dans la partie "Informations de nature historique" qui figure dans les pages préliminaires de ce volume.

⁶ Pour le Royaume en Europe.

⁷ La Tchécoslovaquie avait signé et ratifié la Convention les 13 novembre 1979 et 23 décembre 1983, respectivement. Voir aussi note 1 sous "République tchèque" et note 1 sous "Slovaquie" dans la partie "Informations de nature historique" qui figure dans les pages préliminaires du présent volume.

⁸ Y compris Bailliage de Jersey, Bailliage de Guernesey, Île de Man, Gibraltar, zones de souveraineté du Royaume-Uni d'Akrotiri et de Dhekelia dans l'île de Chypre.

